



## OBJECTIFS

Appréhender les risques d'une opération de construction au plan juridique et l'architecture générale d'un plan d'assurance destiné à couvrir ces risques



## PUBLIC

Chargé d'assurance côté assuré (constructeur ou maître d'ouvrage) ou chargé de souscription junior chez un assureur ou un courtier



## PRÉREQUIS

Aucun



## CONTENU

- Les grands principes applicables en matière de responsabilité des constructeurs, la présentation des principales polices d'assurance concernant ce type de risque, les points à négocier en matière de souscription des garanties
- Panorama des responsabilités encourues par les principaux acteurs intervenant dans l'acte de construire
- Les vecteurs du transfert des risques vers le marché de l'assurance
- Présentation des principales polices d'assurance en matière de construction
  - polices RC décennale / RC travaux
  - polices tous risques chantier, police dommages ouvrage / CNR
  - contrat collectif de RC décennale (CCRD)
  - police RC promoteur
- Les assurances obligatoires
- Les préalables à la mise en place des assurances : la négociation de la clause assurance des marchés de travaux et des contrats de promotion
- Les points à négocier dans la souscription d'une police d'assurance dans le domaine de la construction



## POINTS FORTS

Cette formation vous permet de faire le point sur la cartographie des responsabilités dans une opération de construction, le double régime applicable à l'assurance construction, les garanties d'assurance construction et les points principaux à négocier dans une police d'assurance avec votre distributeur d'assurance

## Durée

2 jours – 14 heures

## Niveau

Base

## Tarif

1 354 € HT (adhérent AMRAE)

1 654 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

## Dates

13, 14 octobre 2026

## Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

## Nombre de participants

15 personnes

## Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours, exercices, test d'évaluation des acquis

## Intervenant

Expert de l'assurance construction  
- anciennement président de la commission «Construction» de l'AMRAE